

Séance du 25 mai 2020

### **Hommage**

Le Bourgmestre Pierre HUART a débuté le conseil communal en rendant hommage à 2 personnalités nivelloises qui nous ont quittés récemment : l'artiste peintre Jean-Louis DECEMBRY et le Citoyen d'Honneur Jacques DAVOINE.

Le Conseil communal a respecté une minute de silence.

### **Cellule de prévention**

Les Conseillers ont adopté l'ordonnance de police relative à la mise en place de sanctions administratives communales dans le cadre de la lutte contre le non-respect des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19 (unanimité).

Ils ont aussi marqué leur accord sur les rapports d'activités « Sanctions administratives communales et aux mesures alternatives » ainsi que sur le Plan stratégique de sécurité et de prévention 2020.

### **Finances**

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a présenté le compte communal - exercice 2019 et la modification budgétaire (MB) n°1 - exercice 2019. Il a aussi dressé l'impact de la crise Covid-19 sur les finances communales (cf page x), en insistant : « Pour chaque situation, les aides seront analysées et ciblées », a-t-il précisé.

Le Directeur financier Didier PASSELECQ a expliqué le compte communal en détail.

Louison RENAULT (PluS) s'est interrogé sur les recettes qui pourraient aider les associations sportives. Le Directeur financier a rappelé que les redevances sont établies sur base des règlements adoptés au Conseil.

Gaëtan THIBAUT (PluS) s'est réjoui des 100.000€ pour le commerce mais a l'impression que la culture, le tourisme, le folklore, le social sont oubliés. C'est pourquoi le groupe PluS s'est abstenu lors du vote de la MB.

Bernard DE RO (cdH) regrette le report de certains travaux dont ceux du pont du Lapin ou l'aménagement de certaines voiries... Il a aussi souligné que le CPAS va devoir faire face à une augmentation de demandes.

Comme Bernard DE RO, Véronique VANDEGOOR (DéFI) s'est dite satisfaite du boni global, de l'aide pour les commerçants et de l'annulation des taxes.

La Conseillère a à nouveau demandé la suspension de l'utilisation des horodateurs et son remplacement par le disque de stationnement. « Le temps de visite chez le commerçant ayant augmenté, les clients doivent alimenter l'horodateur », a-t-elle déclaré.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déploré la méconnaissance des Conseillers qui estiment que rien n'a été fait ! « La piscine, par exemple, continue à être entretenue par la Ville. Les membres du Collège communal ont des actions ciblées, comme pour les marchés hebdomadaires... Par ailleurs, nous ne connaissons pas encore les impacts de la crise sur l'Office du Tourisme, la Régie Communale Autonome, le Centre culturel, les clubs de sports etc. Pour mener des actions concrètes, nous avons besoin de données issues notamment des réunions du Conseil 27+1 (qui réunit tous les bourgmestres du Brabant wallon et un représentant de la Province). Nous attendons aussi l'étude de la société GRAYDON sur laquelle nous pourrions nous baser. », a-t-il précisé.

Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que « c'est surtout en 2021 que nous serons touchés et pas en 2020. Plutôt que nous engagés dans un sprint comme d'autres communes l'ont fait, nous avons préféré un marathon et nous irons jusqu'au bout pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin ».

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a ajouté « qu'il fallait agir étape par étape et sans précipitation. Il faudra trouver une solution budgétaire ».

Aux questions de Louison RENAULT, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a d'abord souligné qu'au niveau budgétaire, on se prépare à vivre des années difficiles et qu'il faudra être prudents. Il a confirmé que les 50.000€ pour le Centre culturel concernent la sécurisation du Waux-Hall. Il a précisé que les travaux de voiries sont reportés à 2021 pour raisons administratives et internes. « A propos de la rénovation de l'éclairage public en collaboration avec ORES, nous passons à 200.000€, ce qui garantira une source d'économie d'énergie », a-t-il dit.

Lors du vote de la MB : 19 pour, 6 abstentions et 2 contre.

### **Adoption d'une motion relative au développement du réseau 5G - 5G light**

C'est l'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT qui a présenté la motion. « Le Collège communal n'accepte pas le comportement de Proximus d'effectuer des tests sans en faire la demande auprès de la commune ».

A la question de Véronique VANDEGOOR et d'Evelyne VANPEE (cdH), l'Echevin Pascal RIGOT a confirmé qu'il y avait bien une antenne GSM sur le toit de l'Hôpital. « Le rapport de l'ISSeP confirme qu'il n'y a pas d'infraction à la loi et que le rayonnement électromagnétique est inférieur au plafond légal », a-t-il répondu.

Motion votée à l'unanimité. Retrouvez-la en intégralité sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

### **Vers une commission des Finances élargie**

La Conseillère Céline SCOKAERT (PluS) a souhaité la création d'une commission « déconfinement ». Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a plutôt proposé que cela se fasse sous le couvert de la Commission communale des Finances. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

### **Mesures pour les forains**

Véronique VANDEGOOR est intervenue au sujet des forains qui eux aussi sont touchés.

L'Echevin des Foires Benoît GIROUL a répondu qu'il avait déjà pris contact avec les 2 représentants des forains pour leur signifier le soutien de la Ville.

### **Port du masque obligatoire dans les commerces ?**

A la question de Véronique VANDEGOOR, le Bourgmestre Pierre HUART a souligné que la Ville exécute les décisions fédérales. « Depuis le début de la crise, le Gouverneur Gilles MAHIEU nous a demandé de ne pas prendre d'arrêté contraire aux décisions Conseil National de Sécurité. Je dois souligner que le citoyen nivellois a fait preuve de responsabilité tout au long du confinement. Cela a été illustré lors du marché hebdomadaire où beaucoup de chalandes portaient le masque ».

### **Remise en service des horodateurs**

Bernard DE RO a proposé de remplacer les horodateurs par des zones bleues ou d'augmenter le temps de gratuité.

Le Bourgmestre Pierre HUART a insisté sur la nécessité de favoriser la rotation des véhicules pour éviter les voitures ventouses. Il a ajouté qu'il valait mieux avoir 4 voitures stationnées pendant deux heures qu'une seule. « En outre, à Louvain-la-Neuve où le parking coûte cher, ça fonctionne », a précisé le Bourgmestre.

### **Projet « Place aux artistes en Brabant wallon »**

« La Ville participera-t-elle au projet Place aux artistes en Brabant wallon ? », a demandé Bernard DE RO.

L'Echevin Pascal RIGOT a confirmé que « nous allons répondre à cet appel à projets afin d'obtenir un subside pour juillet et août. Mais nous n'avons pas attendu celui-ci pour travailler sur d'autres activités comme les lectures contées de la Bibliothèque sur une plateforme de diffusion de vidéo, la Fête de la Musique 2.0... ».

### **Mesures pour piétons et cyclistes**

Evelyne VANPEE est intervenue sur les aspects positifs du confinement au niveau du calme et de la circulation des vélos. « Y a-t-il moyen de limiter la vitesse au centre-ville à 20km/h et sur les boulevards et au-delà à 30 km/h ? », a-t-elle suggéré.

Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que « mettre certaines rues en zone 20 nécessiterait la modification de certaines infrastructures. Sur les routes du SPW, la question ne se pose même pas vu leur politique en la matière. Notre PCM, adopté il y a 17 ans, devrait être mis à jour fin de cette année ».

Pascal RIGOT a ajouté : « Nous en avons discuté en Collège communal mais nous ne sommes pas Bruxelles. Nous ne souhaitons pas créer des contraintes entre automobilistes et cyclistes. Nous allons multiplier les rues cyclables à Nivelles. Nous ne voulons pas mettre des mesures provisoires mais bien des mesures définitives étudiées par le groupe Circulation ».

### **Organisation de la plaine communale de vacances**

A la question d'Evelyne VANPEE, l'Echevine de la Jeunesse Isabelle BOURLEZ a expliqué que pour respecter les mesures de distanciation physique, la Ville pourrait mettre en place 3 bulles de 50 personnes (enfants et encadrants compris) sur 3 sites différents comme par exemple la Ferme de l'Hostellerie, de Baulers, l'Académie... « Nous attendons encore le retour de la Ministre en charge Valérie GLATIGNY et de l'ONE pour pouvoir les organiser ».

### **Ecoles de devoirs**

Evelyne VANPEE s'est interrogée sur la tenue des écoles de devoirs en septembre. L'Echevine Isabelle BOURLEZ ne lui a pas caché son désarroi car la majorité des bénévoles ont une moyenne d'âge élevée. De plus, il faudra trouver des locaux supplémentaires. Une réunion est déjà programmée.

### **Mesures prises dans les écoles communales**

L'Echevine de l'Enseignement a répondu aux nombreuses questions de Céline SCOKAERT. Elle a détaillé toutes les mesures mises en place pour pouvoir ouvrir les écoles communales en cette fin d'année scolaire, conformément avec les mesures fédérales.

### **CPAS : aides supplémentaires**

A la question de Louison RENAULT, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a expliqué que de nombreuses personnes en chômage temporaire ou des indépendants sont venus au CPAS afin de récolter des informations sur les aides possibles.